

Préparation orale au concours de Cadre de Santé

2020



Public & Pré-requis

Professionnels paramédicaux de toute filière (infirmière, rééducation, médico-technique) ayant été reçus à l'épreuve d'admissibilité du concours cadre de l'ESM, ou de tout autre IFCS, et souhaitant développer leur expression orale

Pré-requis : le document de présentation orale rédigé doit être amené le 1er jour de la formation (CV détaillé, conception du cadre de santé, projet professionnel)



Objectifs

Procurer à chaque personne les « outils » et modalités de présentation et d'argumentation de son projet professionnel lors de l'épreuve d'admission à travers :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mises en situation
- Retours individuels et collectifs des entraînements
- Actualisation du projet professionnel



Calendrier

Volume horaire : 21 heures (3 jours)

Calendrier 2020 :
14 avril, 15 avril, 28 avril

Susceptible de modifications

Possibilité d'ouverture d'un second groupe si le 1er est complet (dates différées sauf le 28 avril commun)



Programme

Le projet professionnel
La prise de parole en situation d'examen
La construction d'une présentation orale
La construction d'une argumentation



Les + de la formation

La préparation orale au Concours Cadre de Santé est une formation permettant aux professionnels de se présenter dans les meilleures conditions à l'épreuve d'admission (épreuve orale) en Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS).

Chaque candidat bénéficie d'un suivi individualisé par un référent, qui l'accompagne à la formalisation de son projet professionnel. Des exercices pratiques sont proposés (oraux blancs).

La préparation se fait en groupe restreint.



Tarifs

525 € si financement employeur ou organisme
420 € si financement personnel



Localisation et contacts

Tous les cours ont lieu à Créteil (ESM)
ESM / 2 rue Antoine Etex 94000 Créteil (Métro Créteil l'Echat)

Responsables de formation :
Morgane LE GAL (coordination pédagogique)
Karine PEREZ-CHANOZ (coordination administrative)